

Date de dépôt : 28 octobre 2020

Rapport

de la commission de l'enseignement supérieur chargée d'étudier la proposition de motion de M^{mes} et MM. Simone de Montmollin, Céline Zuber-Roy, Beatriz de Candolle, Jean Romain, Yvan Zweifel, Vincent Subilia, Murat Julian Alder, Raymond Wicky, Jacques Béné, Pierre Conne, Pierre Nicollier, Alexandre de Senarclens, Cyril Aellen, Sylvie Jay, Patrick Saudan, Rolin Wavre, Véronique Kämpfen, Serge Hiltpold, Fabienne Monbaron, Patricia Bidaux, Jacques Blondin, Claude Bocquet, Jean-Marc Guinchard, Christina Meissner, Delphine Bachmann, Olivier Baud, Jocelyne Haller pour une valorisation de la filière agronomie de l'HEPIA

Rapport de M^{me} Natacha Buffet-Desfayes

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les commissaires de la commission de l'enseignement supérieur ont traité, lors des séances du 18 juin et des 3, 17 et 24 septembre 2020, la motion 2598.

Les procès-verbaux ont été pris par M^{mes} Barbara Lambert et Mélissa Hochuli. Qu'elles soient vivement remerciées pour la qualité de leur travail.

Séance du 18 juin 2020

Audition de M^{me} Céline Zuber-Roy, motionnaire

M^{me} Zuber-Roy commence par expliquer que cette motion part du constat que 35% du territoire genevois est utilisé pour l'agriculture et principalement pour de l'agriculture dite « de cultures spéciales », à savoir tout ce qui relève

de la production fruitière, horticole et maraîchère, soit la production qui permet de nourrir la population.

Elle relève ensuite que les agriculteurs font face à deux défis importants. D'abord vient celui du réchauffement climatique qui a des effets sur les cultures, en raison notamment de la sécheresse, parfois de la grêle. Tout cela nécessite une adaptation de l'agriculture. Vient ensuite le défi posé par une pression politique en vue de modifier les pratiques de l'agriculture, notamment en ce qui concerne les produits auxquels elle recourt, en particulier les produits phytosanitaires. Il existe ainsi une volonté politique et populaire très forte de diminuer l'utilisation de ces produits, nécessitant là aussi une adaptation de l'agriculture.

Il est donc intéressant de voir ce qui est réalisé actuellement dans le domaine de l'agriculture et les mesures qui sont prises pour aider les professionnels du domaine. Au niveau suisse, Agroscope permet de faire de la recherche agronomique suisse pour avoir de nouvelles cultures et de nouvelles manières de faire pousser les cultures et ce, sans recourir aux produits phytosanitaires.

M^{me} Zuber-Roy soulève qu'il faut également former les professionnels par le biais de filières de formations professionnelles. Il en existe actuellement deux en Suisse. A Berne, il y a la HES de Zollikofen qui a une formation agronomique axée sur les grandes cultures (pommes de terre, céréales, maïs, betterave...). A Genève, il y a l'HEPIA qui dispose d'une filière agronomique mettant l'accent sur l'horticulture et qui s'exerce sur les terrains de Lullier (actuel CFPne). Les trois axes de cette formation sont les suivants : productions vivrières locales, cultures ornementales et de loisirs (végétalisation du construit) et épuration des eaux et de l'air par les jardins ainsi que régulation thermique et sonore des bâtiments par des toitures et façades végétalisées.

Elle poursuit en relevant une lacune dans l'enseignement portant sur la production des cultures spéciales et ce, malgré leur importance pour l'approvisionnement de la population. Avoir cette formation à Genève permettrait une adaptation concrète aux circonstances et besoins locaux.

Ces différents constats ont donc amené les motionnaires à déposer un texte articulé autour des trois axes et qui sont les suivants :

1. Valorisation la filière agronomique existante à l'HEPIA en renforçant l'axe de formation lié à la production alimentaire spécifique aux cultures spéciales.
2. Dotation de la filière de bachelor en agronomie d'infrastructures permettant un enseignement dynamique de la protection horticole,

maraîchère et fruitière en site propre, comme c'est le cas pour le centre de formation professionnelle de Lullier. En ayant des terrains et la possibilité de mettre en pratique des compétences, il y a évidemment une amélioration des résultats. Cependant, il n'y a malheureusement pas de terrains à disposition des cultures spéciales à Genève.

3. Etude de la possibilité d'attribuer à l'HEPIA des surfaces de production adaptées aux besoins de la recherche et de l'enseignement permettant de mener des effets agronomiques sur site. Cela permettrait aussi de répondre à des mandats de privés ainsi qu'aux besoins des agriculteurs qui pourraient être intéressés à tester, sur ces terrains, certains aspects particuliers.

Il semblerait judicieux d'auditionner l'HEPIA ainsi qu'AgriGenève pour connaître la vision des professionnels de l'agriculture et constater leurs besoins.

Questions des commissaires

Les commissaires relèvent que, pour avoir une filière agronomique spéciale, il faut avoir les terrains qui vont avec et ils demandent s'il y a des possibilités dans le secteur du CFPne, s'il y a des terrains agricoles disponibles ailleurs et quelle surface serait nécessaire pour cette filière.

Ils relèvent que nombreuses sont actuellement les inquiétudes liées à l'avenir des denrées alimentaires et qu'il est important d'interroger la direction et les étudiants de l'HEPIA sur les formations offertes et sur les lacunes identifiées dans ces dernières.

Il est aussi rappelé que la HES-SO réunit plusieurs cantons qui se répartissent les filières et que l'avis du rectorat de cette HES est aussi important, tout comme celui d'AgriGenève.

Réponses

M^{me} Zuber-Roy répond que, puisqu'il s'agit de faire de la culture, il n'y aura pas besoin de procéder à un déclassement. Il est en effet plus aisé de trouver des terrains en zone agricole qu'ailleurs, bien qu'il y ait des questions de propriété à régler au préalable.

Elle précise en outre que le texte ne met pas en concurrence l'horticulture et l'agroalimentaire, qu'actuellement le premier domaine est plus développé que le deuxième et que le texte souhaite que l'agronomie le soit davantage à l'avenir. Le texte ne demande cependant pas de diminuer le premier pour augmenter le deuxième, mais bien d'augmenter les terrains mis à disposition

pour la formation en lien avec l'agroalimentaire et ainsi le développer, et tout cela en lien avec le besoin croissant d'une production locale.

Elle dit que l'HEPIA a un système HES qui fonctionne bien, qu'elle s'est agrandie et a absorbé différentes orientations depuis une vingtaine d'années. Le texte ne demande pas un nouveau bachelor, mais bel et bien une formation plus axée sur la production et ce, dans le cadre du bachelor existant. Ainsi, il ne serait pas logique d'aller faire cette formation ailleurs, ce d'autant plus que le système des HES est reconnu au niveau fédéral. L'idée n'est donc pas de réduire, mais bien d'élargir l'offre existante. Les formations professionnelles méritent d'être valorisées, car elles permettent d'être proches du terrain et d'avoir facilement un emploi à leur issue.

Même si le fonctionnement des HES est fédéral, des décisions peuvent être prises au niveau cantonal. En tenant compte du réchauffement climatique, il y a un véritable besoin de disposer d'espaces pour former les professionnels, y compris dans le cadre des cultures spéciales, car il s'agit de nourriture et que cette formation semble s'insérer dans la logique actuelle des choses.

Il lui semble finalement important d'aborder l'aspect institutionnel et le portefeuille de formation sur l'ensemble de la HES-SO (incluant Berne) ainsi que l'HEPIA elle-même, qui est beaucoup plus spécialisée, notamment en matière de développement des cursus de formation. En effet, les cursus HES sont revus périodiquement, à la lumière des besoins du terrain et des professionnels. Le système HES est d'ailleurs en cours de réforme.

M^{me} Vrbica précise que le portefeuille est certes géré par la HES-SO, mais aussi que les directions générales des cantons font partie d'organismes qui s'appellent les domaines. La gestion de ces derniers se fait au niveau de la HES-SO, mais ce sont des représentants des cantons qui y sont délégués. C'est pourquoi il faut traiter du niveau institutionnel qui concerne le portefeuille en général, mais également des contenus de formation.

Séance du 3 septembre 2020

Audition de MM. Yves Leuzinger, directeur de l'HEPIA, et Pascal Boivin, responsable de la filière agronomie

M. Leuzinger informe la commission du fait que la filière d'agronomie de l'HEPIA compte environ 90 étudiants et qu'il y a environ 35 étudiants qui commencent chaque année cette formation. Depuis 2008, un « plan de secours » a été mis en place pour y attirer les étudiants. Aujourd'hui la situation est stable, mais il pourrait y avoir une augmentation des effectifs

due à deux éléments qui sont une ouverture de la formation sur la Suisse allemande et un modèle commun des filières « gestion de la nature » et « agronomie », tout cela avec l'objectif d'avoir un écho plus grand qu'avant et pour tenir compte encore plus de la durabilité et des liens entre l'agriculture et la gestion de la nature. Il y a aussi eu une sorte d'« effet Greta » et de prise de conscience, car cette année les immatriculations des étudiants ont doublé. Le COVID-19 réduisant le nombre de places de travail disponibles, les jeunes se sont aussi davantage tournés vers la formation.

Le site de l'université est actuellement adapté, mais il y a un manque de place à Genève. Déjà en 2009, l'idée était de tout rapatrier à Genève, mais l'espace ainsi que la mise aux normes des bâtiments demandaient des moyens trop importants. C'est pourquoi le site est resté basé à Lullier.

Il explique que la filière agronomie de l'HEPIA ne fait pas de grandes cultures mais se spécialise dans la gestion des sols et la production environnementale, ce qui est complémentaire au site de Zollikofen qui gère quant à lui les grandes cultures et exploitations. Il ajoute que l'HEPIA a des liens avec l'école supérieure de Changins, qui est spécialisée dans la viticulture.

Le plan d'études du cursus académique est revu régulièrement. Les plans de cours et les examens sont préparés avec des professionnels des branches concernées. Ainsi, aucun changement fondamental n'est envisagé, hormis un renforcement de la cohésion avec le pôle environnement en gestion de la nature et agronomique, tout en continuant de former les gens dans le maraîchage, la culture ouvrière, la recherche ainsi que la compréhension des sols.

Avec la croissance de l'école, plus de 1100 étudiants suivent les cours à l'HEPIA. Les fonds ont suivi jusqu'en 2017 et, cette année, un forfait pour quatre ans a été accordé, mais l'école est aujourd'hui prétéritée par ce forfait fixe. Malgré cela, les conditions financières sont acceptables. Le financement vient pour les deux tiers de la Confédération et pour un tiers du canton. A cela s'ajoutent 6 à 9 millions de francs de fonds de tiers, provenant du milieu professionnel et consacrés aux recherches. Le budget annuel se chiffre à environ 53 millions de francs.

Les infrastructures concernent deux grands domaines, à savoir les plantes et pathogènes avec des recherches, des chambres climatiques modernes et des laboratoires. L'HEPIA se préoccupe des changements climatiques, des répercussions sur la production agricole et sur la production suisse, ainsi que de la crise des pesticides sur l'eau, l'air ou le sol. Il est donc important de bien maintenir les installations.

L'école est dotée de deux serres qui se trouvent au CFPne, qui sont gérées par Jean Lebedeff, ainsi que de bancs d'essai pour les toitures végétalisées et d'un programme important de la nature en ville avec trois à quatre filières dans le solaire, la végétalisation de la ville et l'architecture du paysage. Les laboratoires des sols seront remis aux normes fin septembre, le COVID ayant retardé le projet. Ce sont des travaux nécessaires pour les recherches et pour une prestation de service de l'Etat de Genève, notamment en termes d'écologie.

Le problème majeur rencontré par l'HEPIA est la disponibilité des terrains. En effet, le CFPne est rattaché au DIP, qui se focalise sur la formation et non pas sur la conservation d'espèces. Ainsi, toute la gestion du site est intégrée au plan de formation, ce qui implique l'utilisation de quasiment toutes les surfaces disponibles. C'est pourquoi l'HEPIA et le CFPne n'ont, aujourd'hui, pas trouvé de consensus pour que l'HEPIA puisse disposer de 2 à 3 hectares, nécessaires à des recherches en plein champ, pas toujours possibles à effectuer directement chez les agriculteurs. La répartition des surfaces cultivables sur site entre le CFPne et l'HEPIA est problématique car, même s'il n'y a pas de mésentente entre les deux directions, elles ont des missions différentes et des contraintes qui ne leur permettent pas d'aboutir à un accord. Il y a une évolution vers plus de collaboration avec les associations et les métiers agricoles, mais il faut du personnel fixe ou dédié pour organiser le tout, ce qui est le défi actuel. Pour pallier ce problème, il faudrait trouver des terrains agricoles aux alentours de l'HEPIA. Il y a eu une offre de terrain agricole l'année passée, mais les coûts d'achat étaient trop grands.

Un autre grand problème est l'attente du remplacement des bâtiments Edmond-Rocher, déclarés insalubres en 2016 et qui sont actuellement remplacés par des containers en attendant le projet de construction en 2027.

Conclusion des auditionnés

Il faut augmenter la collaboration avec le CFPne, les nouveaux bâtiments sont une vraie priorité et il faut revoir les cursus avec le monde professionnel et ce, dans le but de s'adapter au mieux au marché. La HES-SO doit livrer pour 2021 un cadre d'étude type qui redéfinira la filière agronomie pour les cinq années suivantes.

Questions des commissaires

Les commissaires reviennent sur les trois invités de la motion et aimeraient avoir des précisions sur les deux premiers sujets de la motion.

Ils s'inquiètent du manque de collaboration entre le CFPne et l'HEPIA.

Ils souhaitent savoir comment la collaboration avec les professionnels se passe, s'ils sont sensibles aux besoins de formation de l'un et l'autre, si une commission consultative existe et si une prospection en vue de disposer de nouveaux terrains utilisables est déjà en cours. Ils souhaitent aussi savoir s'il n'existe pas le besoin d'une instance pour évoquer ces problèmes avec les professionnels.

Ils s'interrogent aussi sur les changements de formation prévus et se demandent si les modifications ne devraient pas être faites directement au niveau des leçons enseignées, à savoir que la HES reconnaisse ces cours comme nécessaires et obligatoires pour qu'ensuite les infrastructures suivent.

Réponses

M. Boivin indique que, quand il est entré en fonction, fin 2006, il a constaté que la forte tradition dans le domaine de l'horticulture s'estompait. Il fallait donc développer la recherche et des liens opérationnels. L'école était ainsi reconnue au niveau suisse et au niveau international, mais il y avait un manque d'infrastructures et de personnel. Un gros travail a été fait pendant les dix dernières années pour corriger cela et l'on constate qu'en Suisse il y a une dynamique positive liée aux cultures spéciales horticoles et ce, grâce aux sites de l'EPFL, de Marcelin, de Changins ou encore de Grangeneuve. La collaboration entre ces sites est importante, mais cette synergie n'existe pas à Genève. Il faut donc se donner les moyens pour ne pas rater l'occasion pour que Genève devienne un point focal de l'horticulture. Il estime que c'est une question politique, même s'il y a du travail à tous les niveaux.

M. Leuzinger revient sur les trois invités de la motion et constate qu'une grande importance est accordée à la revalorisation de la filière agronomie par la HES et le DIP. Ce que le texte demande, c'est de renforcer l'axe de formation lié à la production alimentaire. Il rappelle que l'objectif de l'HEPIA n'est pas la grande production.

De plus, pour pouvoir renforcer les cultures maraîchères et les cultures spéciales, il faudrait plus d'étudiants, et le nombre actuel de ces derniers ne permet pas d'envisager des options particulières dans cette filière. Le taux de financement actuel de l'HEPIA non plus. Pour financer une filière, il faut en effet un minimum de 25 étudiants par année et, pour être efficient, il en faut entre 30 et 40.

Créer de nouvelles options reviendrait à doubler les classes, ce qui signifierait une augmentation d'un tiers des coûts liés aux salaires des enseignants, des assistants et de tout le personnel qui encadre les étudiants.

Le financement actuel ne permet pas de développer de nouvelles orientations. En conséquence, la demande de la motion pour que la production alimentaire liée aux cultures spéciales soit renforcée est bien comprise, mais les moyens ne permettent pas de dédoubler une classe et créer de nouvelles options n'est pas justifiable.

Le domaine maraîcher prend de l'importance et un poste de professeur a été ouvert pour combler les lacunes mentionnées. Des possibilités d'obtenir des moyens de renouvellement comme des crédits pour les HES existent. Les laboratoires ainsi que les chercheurs en bénéficient.

Comme l'HEPIA est une haute école pratique, il ne suffit pas de dispenser le savoir, mais il faut aussi mettre à disposition des laboratoires. Pour l'enseignement dynamique, l'HEPIA possède déjà deux serres très utiles. Pour la production maraîchère, fruitière et horticole en site propre, la collaboration avec le CFPne devrait pouvoir s'améliorer, mais la formation occupe une telle place qu'il n'en reste plus vraiment pour que le CFPne puisse s'occuper de travaux spécifiques liés à la sauvegarde d'espèces ou de prendre du temps pour collaborer avec l'HEPIA. Ce problème ne reflète pas un manque de volonté mais une très grande différence entre les missions de l'HEPIA et du CFPne ainsi qu'un manque de souplesse dans le cadre de la formation.

Il faut bien comprendre que ce sont deux missions séparées, que le manque de collaboration évoqué ne découle pas de mauvaises volontés, mais il faut constater qu'elle a toujours été compliquée. Ce qui est notable c'est qu'aujourd'hui il y a de nouveaux besoins. Les terrains appartiennent à l'Etat et sont réservés aux agriculteurs. Trouver des terrains libres est une tâche compliquée, car peu de terres sont en jachère ou en friche et le processus doit donc être réfléchi à long terme. Une négociation permanente avec les agriculteurs doit être engagée pour réussir à obtenir entre 4 et 6 hectares de terrains supplémentaires pour l'HEPIA. Des négociations sont ouvertes avec le CFPne pour qu'il loue 2 à 3 hectares à l'HEPIA.

Les invites deux et trois de la motion sont liées, car ce qui péjore le plus l'HEPIA est le manque de terrains, étant donné que le laboratoire en agro-écologie devrait être mieux fourni en infrastructures.

Le secteur devait être renforcé déjà en 2007, mais le budget nécessaire n'était pas disponible. La solution était donc d'augmenter le nombre d'étudiants, ce qui a été fait et qui a encore un grand potentiel de croissance, notamment grâce à l'ouverture de la formation sur la Suisse allemande. Les relations avec les professionnels sont très bonnes, surtout avec les maraîchers. Mais la recherche nationale et le développement d'interactions

ont été limités, car il faut de la recherche pour développer des interactions. Le travail a toujours été fait en partenariat avec les professionnels, même si la difficulté a toujours été celle du manque de parcelles.

Une convention de recherche commune sur le futur de la faîtière est en train d'être rédigée, en collaboration avec l'Union fruitière lémanique. Une consultation sur le Centre de culture maraîchère, prometteuse pour la recherche, a eu lieu. Les interactions sont encore insuffisantes, car les HES avaient disparu des conservations nationales entre les branches professionnelles. Des commissions et réunions ont lieu régulièrement pour établir des liens entre les associations genevoises et les professionnels.

Le travail se fait à l'échelle romande, mais il ne faut pas perdre les professionnels genevois en travaillant seulement à ce niveau. L'objectif est de rencontrer les milieux romands pour discuter, identifier les priorités et voir ce qu'il est possible de mettre en place. Dans ce domaine, il faut un suivi et améliorer les infrastructures, par exemple dans les vergers. S'il n'est pas possible de collaborer avec le CFPne, alors le projet se fera à Marcelin. Il y a donc de vrais enjeux pour créer le dialogue et posséder de nouvelles surfaces pour ensuite pouvoir recruter de bons professeurs. Ainsi les liens entre les milieux professionnels de Genève et du reste de la Suisse romande sont importants.

Tous les plans d'études sont supervisés par des professionnels et il est important de montrer à la HES-SO qui sont les personnes qui ont validé ou infirmé les changements effectués. Aujourd'hui, l'HEPIA a pris de la force, elle a tout le soutien qu'il faut, mais les sites, les infrastructures et les moyens ne sont que ceux qui lui sont attribués.

Les changements se trouvent au niveau pédagogique. L'enseignement se fait en lien avec des professionnels de la région et des enquêtes sont menées auprès des anciens étudiants pour améliorer le cursus. Un travail d'évaluation de la formation est régulièrement conduit. Ces enquêtes montrent comment les étudiants sont perçus par les professionnels et comment ils se sentent dans ce monde. Les contacts avec les branches professionnelles faîtières et la recherche sont très importants. Une évolution concernant les partenariats futurs entre ces deux acteurs doit être réfléchi à une échelle plus large.

Il faut continuer à faire en sorte que les élèves du CFPne aient droit à un apprentissage en ayant des terrains sur place. Une collaboration entre l'HEPIA et le CFPne serait avantageuse car les coûts seraient partagés. Le problème est que le CFPne a des mandats très restreints par des plantations très cadrées.

Conclusion des auditionnés

Lullier rime avec formation est c'est peut-être ce qui a entraîné le manque de collaboration avec l'HEPIA qui est une HES, qui elle a un cadre beaucoup moins rigide et peut donc moduler ses cours, suivant l'évolution des choses. L'HEPIA se heurte tout de même à des savoir-faire, à des plans de formation et à des contraintes. Pour passer outre ces obstacles liés à des personnes, mais aussi à des moyens, il est important de trouver une équipe de gestion dédiée, aussi bien au centre d'agronomie et gestion de la nature qu'au CFPne.

Les liens avec les milieux professionnels doivent être améliorés.

Il est important de garder à l'esprit que les professionnels aimeraient que les jeunes soient rapidement formés en trois ans, comme ingénieurs de l'HEPIA. Mais lorsque de nouvelles branches se développent, comme celles de l'informatique ou du développement durable, il faut les ajouter au plan de cours, tout en conservant les trois années d'études, ce qui est très difficile.

L'HEPIA refuse de formater des gens car la situation évolue sans cesse. Les exigences du monde professionnel ne peuvent ainsi pas toujours être immédiatement suivies, car les bases théoriques dispensées dans les formations doivent être très solides.

Il faut aussi pouvoir continuer de travailler dans les serres ainsi que décharger les professeurs de l'administration et des travaux de maintenance, car le coût d'un enseignant est élevé, chaque professeur ayant une vraie spécialisation, ce qui ajoute une plus-value à la formation. L'école a besoin d'être connue et reconnue internationalement, mais aussi au niveau national.

MM. Leuzinger et Boivin adressent, quelques jours plus tard, un document destiné aux commissaires et apportant des informations supplémentaires sur la motion 2598. Ce document se trouve en annexe du présent rapport.

Séance du 17 septembre 2020

Audition de M^{me} Lucie Layat, secrétaire générale de l'association des étudiants de l'HEPIA

M^{me} Layat n'étudie pas l'agronomie mais a plusieurs contacts avec les étudiants de cette filière de formation. Il est intéressant pour eux d'avoir des surfaces de production pour les mettre en relation avec des entreprises.

Question des commissaires

Les commissaires se demandent si les étudiants pâtissent du manque de surfaces à disposition.

Ils demandent si les requêtes de terrains supplémentaires sont adressées à d'autres entités que l'association des étudiants de l'HEPIA et si la motion a accéléré le processus de recherche.

Ils s'interrogent sur les activités de la Junior Entreprise Genève (JEG) et veulent avoir confirmation qu'elle fait le pont entre la pratique et les entreprises.

Les commissaires exposent le problème climatique qui modifie les conditions de la production végétale et demandent si les méthodes doivent être changées.

Ils rappellent la vétusté des bâtiments et s'enquière des conditions de travail dans ces infrastructures.

Réponses

M^{me} Layat confirme qu'elle reçoit beaucoup de demandes pour des surfaces pratiques supplémentaires pour l'HEPIA.

Elle explique que les e-mails sont redirigés vers les chefs de filière, mais que leur nombre est insuffisant pour en faire part à la direction. Elle affirme que le procédé est accéléré et ajoute que certains mandats de production n'ont pas été accordés, mais que les demandes sont bien présentes.

Elle répond par l'affirmative en ce qui concerne le rôle de courroie de transmission entre la pratique et les entreprises.

Elle répond que, de son point de vue personnel, sa génération est de plus en plus sensibilisée et que les étudiants tiennent compte du changement climatique.

Elle explique qu'il fait une trentaine de degrés dans les locaux, surtout dans les laboratoires, et que les bâtiments ne sont pas en bon état. Des réclamations ont été formulées à ce sujet ainsi que sur le manque de surfaces de travail.

Discussion

La motion est positive et prône un meilleur dialogue entre l'HEPIA et le CFPne.

La HES est apparue après les années soixante et l'école de Lullier s'est transformée et l'a poussée à revoir son fonctionnement.

Le problème actuel semble résider dans un dysfonctionnement entre deux personnes qui ne veulent pas partager leur territoire.

Si des terrains agricoles sont accordés à l'HEPIA, il s'agirait d'une soustraction de terres agricoles aux agriculteurs. Il est donc indispensable que les deux institutions fonctionnent ensemble sur le même territoire, pour leur bien commun.

Séance du 24 septembre 2020

Audition de M. François Erard, directeur d'AgriGenève

M. Erard commence par présenter les défis auxquels l'agriculture est confrontée. En effet, le public demande des produits de haute qualité à bas prix. De plus, le changement climatique amène de nouveaux défis, comme ceux de la gestion de la grêle ou des ravageurs. La recherche et l'enseignement sont à la pointe pour effectuer la transition écologique.

La connaissance agricole se fait par la recherche agronomique menée à l'Agroscope, par la formation continue des agriculteurs que Genève délègue à une association et par le volet de formation validé par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou par un certificat fédéral de capacité (CFC) pour permettre ensuite d'enchaîner avec une formation supérieure. La formation agricole au sens large se trouve à Zollikofen. Genève offre des formations particulières.

Il faut préciser que l'HEPIA est locataire du centre de Lullier, qui possède une quarantaine d'hectares de terres. La motion suggère que les professeurs de l'HEPIA puissent conduire des recherches, ce qui implique des terrains. Les professeurs de l'HEPIA sont très qualifiés mais manquent de moyens pour pouvoir se développer pleinement.

Les spécialistes proviennent de l'étranger, notamment de Hollande ou de France, car il n'y a pas la possibilité d'en former en Suisse.

Il ne faut pas prendre des terrains aux agriculteurs qui ont des terres aux environs du site de Lullier, car ils en tirent des profits, surtout que Lullier a les hectares nécessaires pour ne pas avoir à se tourner vers les privés pour trouver de nouvelles terres pour l'HEPIA.

Questions des commissaires

Les commissaires demandent des précisions sur la formation qui ne serait possiblement pas assez poussée à l'HEPIA.

Ils demandent si l'HEPIA répond à des normes fédérales et s'il y a des contacts réguliers, permettant d'exprimer les critiques du terrain, entre les agriculteurs et la HES.

Ils demandent des explications sur les tensions entre les deux l'HEPIA et le CFPne et s'il n'y a pas d'autres solutions que de partager des terres.

Ils souhaitent savoir vers quels modèles de formation il faudrait tendre pour résoudre les problèmes évoqués et pourquoi il y a un tel décalage entre les formations et les besoins du terrain.

Ils reviennent sur le « mot d'ordre » qui est de consommer local et demandent s'il y a un réel mouvement de la population tendant vers une telle consommation.

Ils reviennent sur les 2 à 3 (voire 4 à 6) hectares supplémentaires à dédier à la recherche et se demandent si ce n'est pas contradictoire avec la réalité paysanne.

Ils se demandent si l'HEPIA n'a pas perdu de l'excellence dans la recherche.

Ils se demandent finalement pourquoi ce qui est possible ailleurs est impossible à Genève et si les agriculteurs pourraient faire un partenariat dans le cadre de stages ou de projets pilotes.

Réponses

M. Erard répond que l'HEPIA forme à une production locale vivrière respectueuse de l'environnement, mais que le but est d'avoir une agriculture productrice et non pas de loisir.

Il répond que le CFC doit répondre à des attentes spécifiques, mais qu'aujourd'hui il y a besoin d'une formation supérieure avec une connaissance technologique pointue plutôt que de recruter à l'étranger. Les HES ont pour missions la recherche et la formation. La HES d'aujourd'hui ne correspond pas pleinement aux attentes dans le domaine de la recherche. Il y a des contacts avec les professeurs de l'HEPIA qui sont très qualifiés ainsi qu'avec des services plus institutionnels.

Il répète que Lullier est propriétaire et l'HEPIA, seulement locataire. Il y a parfois des tensions, mais qui ne relèvent pas d'un manque de volonté, il faut donc les nuancer.

Il explique que la formation est en adéquation avec la demande dans les centres de Zollikofen et de Changins, mais qu'il y a un problème avec les cultures spéciales et ce, dans l'ensemble de l'arc lémanique. Cependant, le problème se limite à l'échelle romande. Pour répondre à la problématique, les

plans d'étude devraient être plus orientés sur la production et moins sur les loisirs pour ainsi donner les moyens adéquats aux enseignants.

Il répond qu'il y a quelques années, Lullier avait une filière de production très pointue, mais qu'au fil du temps et avec la révolution HES, cette compétence dans les cultures spéciales s'est affaiblie.

Il explique que la consommation locale est une tendance durable et qui augmente depuis de nombreuses années. Il note qu'une vision globale de la consommation locale est essentielle et s'inscrit dans une économie circulaire. Malgré la différence de prix, le public reste fidèle, même si le consommateur peut être versatile.

Il réplique qu'il est tout à fait imaginable de faire des partenariats avec des agriculteurs, mais qu'il faudrait éviter de tomber dans le piège de faire main basse sur les terres des agriculteurs.

Il répond qu'il y a toujours des spécificités à Genève. Il enchaîne sur le fait qu'aujourd'hui le travail se fait en silos, ce qui peut créer des blocages, mais si les gens ont de la bonne volonté tout est possible.

Les agriculteurs ont un intérêt à collaborer, mais il ne faut pas arriver vers eux avec des idées préconçues.

Discussion

Il semblerait que les tensions entre l'HEPIA et le CFPne, évoquées dans les premières auditions, sont à nuancer.

Audition de Jean Lebedeff, directeur du Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPne)

M. Lebedeff explique que le CFPne forme des horticulteurs certifiés par un CFC. Les branches maraîchères et fruitières n'y sont certifiées qu'indirectement, car un deuxième examen permet d'obtenir un certificat de l'école, qui sera ensuite reconnu au niveau fédéral.

Une rencontre avec M. Leuzinger, directeur de l'HEPIA, au sujet de la motion a eu lieu et notamment autour du souci d'obtenir des surfaces agricoles pour développer des essais.

Depuis que Lullier n'est plus dans le giron de l'agriculture et dans celui de l'éducation, il est dédié à la formation. Ses surfaces agricoles sont donc utiles pour les formations qui y sont dispensées. Il est donc très difficile de dégager 5 à 6 hectares pour l'HEPIA, car ce chiffre est énorme et que les conditions de la formation initiale ne pourraient plus être remplies.

Les surfaces doivent se rapprocher de ce qui se fait dans la pratique professionnelle, ce qui nécessite des cultures maraîchères. Néanmoins, dans la culture fruitière, il faut un renouvellement des terres, et il existe donc une opportunité d'élaborer une convention pour mettre en commun 1 hectare avec l'HEPIA, pour qu'elle puisse y entreprendre les essais pratiques qu'elle souhaite.

L'HEPIA pourrait avoir des moyens, que le CFPne ne possède pas, pour engager des enseignants vacataires ou des assistants pour faire le suivi des cultures.

Il faut des moyens pour acquérir et transmettre un savoir-faire pérenne. Il faut donc repenser la communication avec les jeunes sur les formations en agronomie, surtout que le moment est opportun pour améliorer l'environnement.

Questions des commissaires

Les commissaires font remarquer que la question des terrains ne semble pas être un obstacle insurmontable ; ils se montrent contents d'entendre parler de convention, mais se demandent s'il n'y aura pas une concurrence entre les deux institutions.

Ils s'inquiètent de savoir si les deux centres seraient gagnants à collaborer.

Ils demandent quel sera le statut du corps enseignant, au vu des différences salariales entre les HES et le CFPne.

Ils s'inquiètent des débouchés à la suite de la formation au CFPne et demandent comment envisager la collaboration avec l'HEPIA, qui représente un enjeu crucial pour l'avenir.

Ils se demandent si les étudiants pourraient faire de la recherche fondamentale en plus de la recherche applicable.

Ils demandent comment la convention serait rédigée, comment la quantité de terrains est calculée en fonction du nombre d'élèves qui les utilisent, si les connaissances techniques des enseignants de l'HEPIA pourraient pallier ce manque de terrains et ils aimeraient s'assurer que les difficultés de communication entre les deux écoles sont moindres que ce que l'on pouvait craindre.

Ils se demandent si les terrains appartenant à l'Etat sont à proximité de Lullier et aimeraient savoir comment sont financées les HES-SO.

Ils relèvent que 1 hectare ne correspond pas à la demande de l'HEPIA et aimeraient donc savoir si la solution se trouve plus dans la collaboration que seulement dans la cession de terres.

Réponses

M. Lebedeff explique qu'il n'y a pas lieu d'avoir une concurrence entre les deux écoles, car le certificat décerné par le CFPne n'est pas un diplôme ES. Il faut trouver une manière de collaborer pour faire en sorte que ce partenariat soit viable, pratique et utile à tous.

Il réplique que le CFPne fait partie du secondaire II et donc que sa marge de manœuvre, en dehors de la formation, est étroite. L'HEPIA, en revanche, a des enveloppes financières à disposition que le CFPne ne possède pas.

Il dit que la formation n'est pas certifiée, mais qu'elle est équivalente et reconnue au niveau fédéral. La qualité de la formation ne fait pas défaut, il manque simplement le label estampillé « CFC ». Cependant, à la suite des quatre années d'études il est facile d'entrer sur le marché du travail. Les plans de formation de l'HEPIA sont totalement différents de ceux du CFPne, ce qui rend compliqué le travail commun des étudiants des deux institutions.

Il affirme que les difficultés de communication sont moindres, mais que parfois il peut y avoir des mésententes ou des incompréhensions. C'est pourquoi il faut un cadre pour la convention de collaboration entre l'HEPIA et le CFPne.

Les terrains n'appartiennent pas au CFPne, mais à l'office cantonal des bâtiments. Il n'y a aucun souci à se faire sur la rotation des terres, mais le CFPne ne peut pas trop réduire la taille des vergers, car il faut respecter les normes des entreprises privées, sinon la formation serait appauvrie. Pour le moment, le nombre d'élèves est stable, ce qui ne remet pas en question la quantité de terres. La volonté de l'HEPIA d'avoir des terrains est due à la demande de pouvoir faire des essais cultureux proches de la réalité et d'obtenir des résultats dont peuvent bénéficier les entreprises privées.

M^{me} Vrbica explique que le financement des HES va à Delémont pour ensuite revenir dans les écoles. Ce n'est pas un flux direct entre le canton et les écoles, mais il y existe des contrats de prestations entre Genève et la HES-SO avec des conditions locales (cf. art. 53). Le lien avec Delémont est une particularité de Genève, mais le flux financier est celui de la HES-SO.

M. Lebedeff complète en disant qu'il y a des terres à proximité du centre, mais qu'elles sont exploitées par un exploitant sous contrat.

Il ajoute que certains élèves du CFPne entrent à l'HEPIA, mais que la majorité d'entre eux viennent du collège. Ainsi, il souhaiterait une communication orientée vers une verticalité.

Il réplique que Lullier possède entre 26 et 27 hectares divisés pas métier. Il reste donc 6 hectares pour les maraîchers. Ce chiffre ne peut pas être diminué, sinon les élèves n'évolueraient plus dans des conditions réelles. Il est pour une collaboration avec l'HEPIA, mais il est clair qu'au-delà de 1 à 2 hectares, il y aura une confrontation, notamment en raison du plan de formation initiale.

Audition de M. François Abbé-Decarroux, directeur général de la HES-SO

M. Abbé-Decarroux met en avant cette filière unique et importante à cause des enjeux climatiques. Il y a des discussions sur un étoffement de la culture maraîchère et pour un développement des recherches dans ce domaine. Il faut développer cette orientation, car à Lullier il n'y a pas de place pour les recherches, même si les installations sont exceptionnelles.

La filière compte environ 90 étudiants, majoritairement genevois et dotés d'une maturité gymnasiale. Peu d'étudiants entrent à l'HEPIA avec une maturité professionnelle. Ce qui peut expliquer ce constat est qu'il faut aller étudier soit à l'HEPIA soit à l'EPFZ. Cependant, l'HEPIA a intérêt à ce que les titulaires de maturités professionnelles choisissent cette voie et c'est pourquoi il faut renforcer les liens avec le CFPne.

Questions des commissaires

Les commissaires souhaitent savoir si la filière agronomique est approuvée et comment elle est financée.

Il demande aussi si les terrains espérés se trouvent à Lullier même ou si d'autres terrains de l'Etat pourraient convenir.

Ils s'inquiètent de savoir si une collaboration entre les enseignants de l'HEPIA et du CFPne est possible.

Ils demandent quels sont les moyens de soutenir le rectorat.

Ils reviennent sur la convention de collaboration et demandent s'il ne faudrait pas l'ouvrir à des professionnels, par exemple AgriGenève.

Réponses

M. Abbé-Decarroux répond qu'il n'y a pas de problème de financement. Le développement des recherches en lien avec le milieu professionnel est très

important et les nouveaux engagements de professeurs, dans le cadre de la révision du plan d'études, permettent de maintenir un bon taux de recherche.

Concernant les terrains, il y a une ouverture de la discussion avec le CFPne. Idéalement, l'HEPIA aimerait 5 hectares, mais 1 hectare représente déjà une bonne chose et permettrait de faire de la recherche. Il faudra de la coordination entre les professeurs et les doyens des deux écoles. Il est important de faire le lien avec les infrastructures, mais il faut aussi accentuer la collaboration pour que les jeunes avec une maturité professionnelle entrent à l'HEPIA.

Il répond que le souci principal des HES est que ses diplômés puissent entrer sur le marché professionnel rapidement, mais ce dernier est uniquement romand. Pour le moment, l'employabilité des étudiants est élevée, même au niveau du bachelor, car la formation est axée sur la pratique. Cependant, les exigences du milieu local ne sont pas entièrement satisfaites. Premièrement, il faut développer les liens entre cette formation et le milieu professionnel dans le cadre de la révision du plan d'études. Deuxièmement, il faut mettre l'accent sur les terrains, car il est important d'avoir de l'espace pour développer les cultures maraîchères dans des conditions réelles et non pas dans des serres, même si la marge de manœuvre est réduite. Si des terrains sont à vendre aux alentours, alors l'HEPIA les acquerra.

Il répond que tout dépend du champ d'expertise, mais qu'il est évidemment possible d'avoir des liens avec les professionnels, si cela est nécessaire. Il souligne que ce type de collaboration existe déjà dans le domaine de la santé.

Discussion et vote

Une commissaire MCG pense qu'une mise en valeur de la formation dont parle la motion serait intelligente.

Une commissaire PLR constate que les choses sont claires et que la motion propose un premier pas vers une nouvelle voie et qu'elle ouvre de nouvelles perspectives.

Une commissaire S trouve que les auditions ont mis en lumière les problèmes existants.

Un commissaire PDC déclare que la position de son groupe est claire. L'HEPIA ne forme pas de spécialistes, ce qui est manifestement un problème, et il y a des problèmes avec le CFPne. Ainsi il faut une convention entre les deux institutions, que l'Etat arbitrera.

Un commissaire Ve déclare que son groupe est prêt à voter la proposition de motion.

Un commissaire EAG dit qu'aucun parti auditionné ne convainc totalement. Accepter la motion c'est donc renvoyer la question au Conseil d'Etat pour qu'il trouve une solution.

Un commissaire UDC fait remarquer qu'il faut trouver une entente sur la question des terrains.

Tous les groupes sont prêts à voter la motion et l'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

Le président procède aux votes pour l'acceptation de la M 2598 :

Oui : 14 (2 MCG, 1 UDC, 3 S, 4 PLR, 2 PDC, 1 EAG, 1 Ve)

Non : –

Abstentions : –

La M 2598 est acceptée telle quelle.

Annexe : M 2598 – Informations de MM. Leuzinger et Boivin – HEPIA

Proposition de motion (2598-A)

pour une valorisation de la filière agronomie de l'HEPIA

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'importance de maintenir une production agricole indigène pour l'approvisionnement de la population ;
- l'évolution climatique modifiant les conditions de production végétale ;
- la nécessité de prendre des mesures permettant d'adapter les cultures à ces nouvelles conditions ;
- la nécessité d'adapter les méthodes de productions agricoles pour tenir compte de l'évolution des connaissances en matière environnementale ;
- les besoins particuliers en recherche et développement permettant de mettre en œuvre les plans de réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires à l'échelle locale ;
- l'importance des besoins en matière d'enseignement qui en découle ;
- la place qu'occupent les cultures spéciales (maraîchère, fruitière, horticole) à Genève et en Suisse romande ;
- la nécessité d'assurer une formation tertiaire complète dans ces domaines ;
- l'absence de formation tertiaire spécifiquement dédiée aux cultures spéciales en Suisse,

invite le Conseil d'Etat

- à valoriser la filière agronomique existante à l'HEPIA en renforçant l'axe de formation lié à la production alimentaire spécifique aux cultures spéciales ;
- dans cet objectif, à doter la filière bachelor en agronomie d'infrastructures permettant un enseignement dynamique de la production horticole, maraîchère et fruitière en site propre, comme c'est le cas pour le centre de formation professionnelle de Lullier (CFPne) ;
- à étudier la possibilité d'attribuer à l'HEPIA des surfaces de production adaptées aux besoins de la recherche et de l'enseignement, permettant de mener des essais agronomiques sur site.

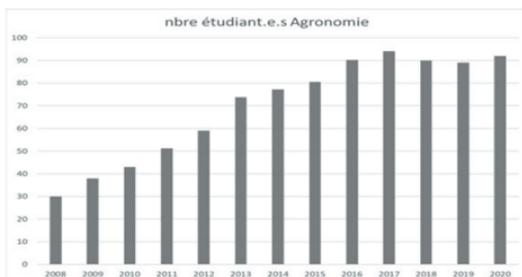
Information en lien avec la Motion M2598 AGRO

1. Situation actuelle de la filière Agronomie

La motion place correctement la filière HES Agronomie d'HEPIA dans le contexte suisse et les descriptions sont en parties issues de notre site Internet.

Les cours de la filière sont dispensés essentiellement sur le site de Lullier, une partie des cours de première année étant donnés sur le site Genève, rue de la Prairie 4.

La filière est actuellement stabilisée autour de 90 étudiant.e.s sur les trois ans, avec 35 arrivées par années.



Ce chiffre devrait être stable. Deux perspectives de croissance pourraient intervenir :

- une réelle ouverture vers la Suisse alémanique, compte tenu que cette filière est unique au plan national et qu'un effort pour recruter des germanophones est fait, pourrait drastiquement augmenter le nombre d'entrées
- le développement exponentiel des formes de production agro-écologiques, qui pourrait à terme constituer un domaine commun à GN et Agro, sous forme d'option indépendante par exemple, et absorber le futur surcroît d'étudiants prévisible dans ce domaine.

Ces deux possibilités renforcent la nécessité de résoudre les problèmes d'infrastructure - salle de classes, parcelles expérimentales et serres mentionnés ci-dessous.

Le site de Lullier est particulièrement adapté pour plusieurs raisons :

- Proximité du milieu agricole et contexte historique de son développement
- Laboratoires complexes et serres agricoles présentes sur le site
- Liens et collaborations avec le CFPne (à formaliser et développer)
- Manque de places évident sur le site Genève

La filière ne traite en effet pas des grandes cultures, mais bien des cultures spéciales et vivrières, de la gestion des sols et des problématiques environnementales en lien avec les sols et la production (lutte biologique notamment). Ce programme est complémentaire à celui donné à Zollikofen en bachelor : à elles deux ces formations couvrent l'entier du champ des professions agronomiques suisses, chacune étant unique en Suisse pour les domaines couverts. Nos étudiant.e.s ont accès à un Master Life Sciences au sein de la HES-SO et au niveau suisse

(Natural Resource Management in Catchments ; Gestion des ressources naturelles), dans lequel interviennent aussi des enseignants chercheurs d'HEPIA.

Notons aussi que la viticulture et l'œnologie sont dispensées dans la HES de Changins.

En 2019, la filière a enregistré le départ d'une Professeure en agro écologie et responsable de filière ainsi que d'un maître d'enseignement spécialiste en culture maraîchère. Ces deux postes ont été ouverts mais pour l'instant le/la professeur.e en culture maraîchère n'a pas été trouvé.e.

2. Le cursus

Notre plan d'étude est revu régulièrement et des experts externes sont alors impliqués. Les experts externes sont aussi sollicités chaque année dans les jurys de l'examen de la thèse de bachelor, les jurys étant formés tant d'enseignants chercheurs d'HEPIA que d'experts externes.

La dernière grande révision du plan d'étude date de 2014, avec plusieurs adaptations depuis dans le détail des cours. Aujourd'hui, une action globale de la HES-SO pour le domaine Ingénierie et Architecture permet de plancher sur le plan d'étude cadre de chaque filière. La filière agronomie est en pleine rédaction de ce document. L'approbation de ce plan cadre sera avalisée en 2020.

Il n'y a pas de changements fondamentaux envisagés. Les cultures maraîchères et les cultures spéciales sont traitées proportionnellement aux besoins des compétences des ingénieurs agronomes que nous mettons sur le marché.

Même si nous attachons une grande importance aux cultures spéciales et maraîchères, le nombre d'étudiant.e.s présent.e.s ne permet pas d'envisager des options ou des orientations particulières pour cette filière dans le cadre du financement de base. Par contre nous avons clairement mis plus d'importance sur l'aspect maraîcher en ouvrant un poste de professeur (en remplacement d'un maître d'enseignement) dans ce domaine !

3. Infrastructures

3.1. Recherche

Une grande partie des infrastructures du site sont bonnes voire excellentes, associées aux compétences en place elles permettent des recherches de pointes dans divers domaines avec une reconnaissance nationale et internationale élevée :

Plantes et pathogènes	Avec notamment des équipements scientifiques de pointe et des chambres climatiques modernes
Sols et substrats	Avec un important laboratoire des sols (en rénovation)

Un autre domaine, Agro écologies et systèmes agricoles, n'a pas de vrais laboratoires de recherche dédiés et mériterait certainement un développement en lien avec les aspects environnementaux et de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, d'autant qu'un très fort développement de ce domaine est à anticiper, que ce soit en relation avec le

changement climatique et ses répercussions sur la politique agricole, la crise liée aux pesticides, et la nécessité de renforcer les services écosystémiques des milieux cultivés.

Nous avons aussi, en lien avec la filière Gestion de la nature, des bancs d'essais pour toitures végétalisées qui sont uniques en Suisse romande.

La mise en service prochaine d'une serre spéciale de recherche, livrée en 2019, permettra le développement de projets de recherche pour l'équipe du futur professeur en culture maraîchère et les autres professeur.e.s.

En novembre 2019 viennent de débiter les travaux de mise aux normes du laboratoire des sols. Ces importants travaux permettront à ce centre de recherche certifié de pouvoir poursuivre tant ses prestations de services que les travaux de recherches très nombreux sur les sols.

Ces infrastructures sont évidemment essentielles aux travaux de recherche, mais sont aussi à disposition des étudiant.e.s pour leurs travaux de bachelor ou de master.

3.2. Disponibilité de terrains pour tests et recherche en plein champ

Le centre de Lullier s'étend sur plus de 40 hectares. Les surfaces de cultures sont utilisées par le CFPne. HEPIA ne dispose pas de surfaces propres permettant des essais et recherches en plein champ.

C'est effectivement un frein au développement de nos recherches et des expérimentations pour les travaux de bachelor.

Plusieurs opportunités ont été étudiées ces dernières années, y compris la possibilité de gérer des terres de la Ville de Genève hors du canton. Dans ce cas, l'éloignement et les coûts engendrés nous ont fait renoncer au projet malgré la gratuité de la mise à disposition des terres. Plus récemment, une surface autour du site de Lullier a été proposée à l'achat à la HES-SO Genève. Dans ce cas ce sont les coûts liés à la réalisation des infrastructures (accès et arrosage) qui n'ont pas permis de concrétiser cette opportunité. De plus, les infrastructures demandent un entretien constant et donc des ressources humaines qui sont difficiles à débloquer dans le cadre de nos budgets.

Cette option de mise à disposition de surfaces de production est importante pour le développement de la recherche agronomique. Idéalement, cette surface devrait être trouvée sur le site même pour éviter des coûts importants d'un système d'arrosage (indispensable pour les types d'essais à mener).

Ainsi, même si nous comprenons très bien les besoins du CFPne, **il nous semble d'actualité de revoir la répartition des surfaces cultivables sur le site**, sachant qu'HEPIA a des besoins limités à quelques hectares (le site en comptant plus de 40 dont environ 30 ha utilisables pour les cultures)

3.3. Salles de cours et bureaux

Le site de Lullier abrite les cours et les infrastructures de recherche tant de la filière agronomie que de la filière gestion de la nature. Les locaux abritant une partie des professeurs, des assistants et des salles de cours sont en piteux états. En effet le **bâtiment Edmond Vaucher a été déclaré insalubre en 2016!** HEPIA a livré un rapport et une demande conjointe d'analyse de réfection ou remplacement de deux bâtiments avec le CFPne en 2014 déjà, des projets de construction antérieurs datant de 2004 ayant été abandonnés. En 2019, le projet semble enfin sur les rails mais demandera des études conséquentes et une procédure importante, le remplacement complet étant la seule option. L'horizon 2025 semble réaliste pour la fin de ces travaux qui sont les plus importants et les plus urgents pour pouvoir dispenser notre formation agricole.

La difficulté principale du remplacement de ces bâtiments est le fait que tout le site est en zone agricole. Un changement de zone serait une option mais qui semble encore plus longue que la procédure d'exception en regard du site déjà construit et de la vocation des bâtiments. La situation actuelle, attention importante de la population et des politiques à l'environnement, et la pression sur les terres agricoles semble peu favorable à une procédure accélérée et des garanties importantes sont maintenant demandées à HEPIA par les services de l'état dans ce dossier. La crainte des blocages et celle de la perpétuation de non-conformités sur ce site rend le projet sensible. Tous les services de l'Etat ont été consultés et les possibilités de construire sont restreintes mais possibles. Il faut maintenant que des solutions concrètes soient trouvés et que l'accompagnement du projet se fasse de manière proactive.

3.4. Besoins en personnel fixe

Avec une politique prudente de disponibilité des ressources en regard des budgets, HEPIA n'a presque pas engagé de personnel fixe pour la gestion des infrastructures (personnel technique, laborant, ...). Nous avons engagé le personnel sur projet, selon les besoins et les budgets de la recherche.

Avec l'augmentation de la recherche dans nos laboratoires, il devient nécessaire et urgent d'engager des ressources pour le maintien des infrastructures et le suivi technique des projets.

4. Renforcement des liens avec la profession

Les liens existent avec les associations professionnelles de l'agriculture genevoises et se sont accrus ces dernières années dans certains domaines et continueront de se diversifier. La présence de membres de ces associations dans les jurys de thèse de bachelor en témoigne. Un moyen complémentaire de pallier au manque de surfaces d'essais serait en partie d'augmenter l'interaction avec le milieu horticole vivrier et ornemental.

5. Résumé

Les infrastructures de recherche sont bonnes, en comparaison nationale et internationale, et les investissements consentis importants. Dans **le domaine de l'agro écologies, les infrastructures sont minimales.**

Les besoins en terrains ouverts d'expérimentation sont évidents et importants dans le contexte de la recherche HES centrée sur la pratique et les besoins de l'économie. Nous estimons **qu'une collaboration plus intense avec le CFPne devrait permettre de trouver des solutions.**

L'infrastructure de base est un souci au quotidien, avec une partie des salles de cours non utilisables en raison des risques (infiltrations d'eau, faux plafonds instables) et sanitaires (invasions fréquentes par des rats). **Le projet de remplacement de ces containers doit devenir une vraie priorité des services concernés et la situation d'urgence doit être reconnue.**

Une politique de maintien des infrastructures et du suivi des expérimentations par **du personnel technique** doit pouvoir être suivie, avec un budget alloué de manière pérenne.

Les cursus sont revus régulièrement avec le soutien du monde professionnel et **sont adaptés à un marché global en Suisse romande.** Une orientation spécifique pour le marché genevois demanderait des moyens financiers non disponibles.

Yves Leuzinger, directeur et les professeurs de la filière